

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Demande de subvention pour le cofinancement d'une solution numérique dédiée aux commerces

Séance du 15 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le quinze décembre, à dix-neuf heures et neuf minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle des fêtes de Hauteville-Lompnes sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le neuf décembre deux mille vingt et un.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 22

Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOT, Didier BOURGEOIS, Olivier BROCHET, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOUIIN, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Christine MARTINE, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Nicole ROSIER.

Membres absents excusés avec pouvoir : 6

Corinne BOYER pouvoir à Madame Gaëlle FORAY
Maria GUILLERMET pouvoir à Monsieur Philippe EMIN
Karine LIEVIN pouvoir à Monsieur Jacques DRHOUIIN
Sébastien BEVOZ pouvoir à Monsieur Jean-Michel CYVOCT
Marie-H. PERILLAT pouvoir à Madame Claire BILLON BERTHET
Stéphanie PERNOD BEAUDON pouvoir à Monsieur Alain MASSIRONI

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1

Sonia ZANI

22 présents, 6 pouvoirs, soit 28 votants.

Considérant que suite aux épisodes de confinements dû à la COVID 19, la commune a constaté une difficulté locale pour les commerçants d'investir l'espace virtuel marchand. Le rayonnement et l'attractivité qu'apporte cet espace est une modernisation du secteur économique subventionnable dans le PLAN de RELANCE national,

Considérant que HBA n'a pas retenu ce type de projet pour l'ensemble de son territoire et n'est pas porteuse de l'action,

Considérant que Plateau d'Hauteville étant labellisé « Petite Ville de Demain » est une commune prioritaire pour ce type de financement,

Considérant que, suite à modification des critères d'éligibilité de la subvention par la Banque des Territoires, les frais d'animation et de formation ne sont plus pris en charge ; le projet initial passé en délibération lors du Conseil Municipal du 24 novembre 2021 est devenu caduc.

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20211215-DE-2021-158-DE
Date de télétransmission : 20/12/2021
Date de réception préfecture : 20/12/2021

Suite à révision du projet, la commune souhaite utiliser la subvention afin de mettre en place la solution numérique proposée par la plateforme LaCarte de la société ZeMap. Cette solution permet à la commune de mettre à disposition de tous les professionnels de Plateau d'Hauteville une plateforme digitale afin de créer leur vitrine, de communiquer leurs actualités et offres promotionnelles.

Ce projet peut bénéficier, dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », d'une subvention forfaitaire de 20 000€TTC, dans la limite de 80% du montant TTC de la dépense et se présente selon le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Équipements	Montant TTC	Origine	Montant TTC
Plateforme LaCarte, Licence « Lifetime »	24 000 €	Subv Banque des Territoires	19 200 €
		Autofinancement	4 800 €
TOTAL TTC	24 000 €	TOTAL TTC	24 000 €

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, avec 26 voix POUR et 2 ABSTENTIONS de Madame Gaëlle FORAY et le pouvoir de Corinne BOYER,

- **APPROUVE** le plan de financement proposé ;
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part des 20% qui ne sera pas subventionnée
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander la subvention correspondante ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

